

PROJET ASSOCIATIF

FAMILLES RURALES
Association de
Jonchery sur Vesle et Environs

Pour l'année 2021-2022

Code organisateur : 051ORG0102

SOMMAIRE

EN PREAMBULE	2
1 – QUI SOMMES-NOUS ?	2
1.1 – Une association dynamique au service d’un territoire et de ses habitants	2
1.2 – Nos valeurs et notre projet éducatif	4
2 – ORIENTATIONS ET PLAN D’ACTION	5
2.1 – Orientation n°1 : Maintenir un service de qualité et développer de nouvelles activités.....	6
2.2 – Orientation n°2 : Améliorer notre « communication » et veiller à la « promotion » de l’association.....	7
2.3 – Orientation n°3 : Améliorer notre fonctionnement associatif.....	8
2.4 – Orientation n°4 : Organiser notre action.....	9

EN PREAMBULE

Parce qu'il est important et indispensable de faire le point sur ce qui a été, sur ce qui est et sur ce qui va être, le Conseil d'Administration travaille régulièrement sur le projet associatif de l'Association. Ce travail collectif prend la forme de rencontres régulières entre les administrateurs et les bénévoles ; ces rencontres permettent de construire un véritable projet associatif commun et partagé, en accord avec les valeurs que l'association souhaite mettre en avant. Après 30 ans d'existence et d'expérience au service des familles, il était utile de pouvoir se projeter et envisager des axes de travail.

1 – QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 – Une association dynamique au service d'un territoire et de ses habitants

L'association locale Familles Rurales de Jonchery sur Vesle, est une association Loi 1901 à but non lucratif. Elle a été créée en 1990 par des parents qui se sont regroupés afin de trouver ensemble une solution à leurs besoins concernant la garde de leurs enfants, aussi bien pendant les périodes de vacances que pendant l'année scolaire.

L'association Familles Rurales est située dans la commune de Jonchery-sur-Vesle Située à 15 km à l'ouest de Reims et compte plus de 2 000 habitants. L'association accueille également, lors de ses différentes activités, des adhérents d'autres villages.

Depuis sa création en 1990, l'association locale Familles Rurales s'est enrichie de nombreux services pour répondre aux besoins de toute la famille ; elle a su s'adapter aux différents contextes socioéconomiques. C'est donc en ce sens qu'elle fait preuve de dynamisme, dans la mesure où elle est sans cesse en mouvement, elle ne reste pas statique et évolue en fonction de la société, quand cela est possible. Constituée à la base pour permettre l'accueil des enfants sur le temps périscolaire et lors de l'accueil de loisirs (mercredi et vacances scolaires), l'association a développé de nouveaux services et de nouveaux pôles, tels que : le relais parents-enfants, le club ados et le relais-familles en 1998, les premières activités sportives dès les années 1995, ou encore la crèche en 2004. Elle obtiendra le Label relais-familles en 2000, le Label Education Populaire en 2007, et sera reconnue d'utilité publique en 2008, de 2014 à 2018 l'association s'est occupée de la gestion des NAP. En 2017, les écoles de Vandeuil et de Jonchery ont fusionnés et la gestion de l'accueil périscolaire de Vandeuil à été confiée à l'association, le 1^{er} septembre 2020 c'est de la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la commune de Crugny dont a hérité l'association.

En décembre 2018, un nouveau service à vu le jour dans l'association Familles Rurales de Jonchery sur Vesle, il s'agit de la MSAP, dont nous avons obtenu la labellisation France Services le 1^{er} janvier 2020.

Aujourd'hui, l'association locale compte plus de 400 familles adhérentes qui représentent plus de 1000 enfants et adultes, elle propose des services divers et variés qui sont adaptés aux besoins des familles du territoire.

Ainsi, on y trouve :

- **Des services destinés aux familles :**
 - *le relais familles*, véritable lieu d'accueil et d'écoute pour aider les familles à faire face aux questions et difficultés du quotidien ;
 - *l'espace parents – enfants* qui permet aux parents, grands-parents et nounous d'échanger entre eux lors de rencontres informelles, tout en sociabilisant les enfants qui sont pris en charge par des animatrices ;
 - *l'association de consommateurs* qui informe, conseille, oriente et aide les familles dans leurs démarches (achat, contrat, location,...) ;
 - *l'accompagnement scolaire* effectué par des bénévoles ;
 - la liste de *baby-sitters* à disposition des familles adhérentes.

- **Un service « petite enfance » :** *la crèche multi-accueil « Les Ecureuils »* qui s'adresse aux enfants de 0 à 4 ans (accueils occasionnels et/ou réguliers).

- **Des services « enfance – jeunesse » :**
 - *Les accueils périscolaires* pour les enfants de 3 à 12 ans, le matin avant l'école, le midi à la cantine et le soir après l'école ; répartis sur trois sites (locaux communaux de Jonchery sur Vesle, école de Vandeuil et école de Crugny)
 - *Les accueils de loisirs* pour les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, sur 2 sites (Jonchery et Crugny)
 - *le Club « Amik'Ados »* qui s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans et qui propose des activités sportives et culturelles, des soirées à thème encadrées par un animateur, des actions de prévention, des séjours vacances...

- **Des services culturels et sportifs pour tous**, au sein des différents *clubs et ateliers* que propose l'association (club de peinture, Club de fils en aiguilles, baby gym, gymnastique, renforcement musculaire, step, danse, judo, Zumba et yoga).

- **Une Maison de services :**
 - Un espace France Services
 - Un Relais poste
 - Mondial Relay

- **Des animations ponctuelles pour toute la famille :** la chasse aux œufs (Pâques), la kermesse des familles, le gala de danse, la prise en charge de l'organisation de la brocante, soirée Zumba, le marché de Noël...

La structure est rattachée à la Fédération Familles Rurales. A l'échelle locale, l'association Familles Rurales est gérée par un Conseil d'Administration constitué de 13 administrateurs bénévoles. Elle est dirigée par un Directeur d'Association qui s'appuie sur la directrice de la crèche, les 3 directrices d'accueils collectifs de mineurs et la responsable de la maison de services ainsi que 40 salariés permanents (28 Equivalent Temps Plein) et des vacataires et des bénévoles.

Véritable cœur névralgique du village, l'association locale Familles Rurales représente sur le territoire, une structure indispensable, tant sur le plan humain, social, éducatif, mais aussi économique.

1.2 – Nos valeurs et notre projet éducatif

Notre association s'adresse à toutes les familles du territoire ; elle s'appuie sur un socle de valeurs qui sont véhiculées par l'ensemble des bénévoles et les salariés à travers toutes les activités que nous proposons quotidiennement et les différents projets que nous menons. Ces valeurs sont les suivantes :



Notre projet éducatif :

- Permettre aux parents : jeunes et âgés, de s'intégrer à la vie associative pour dynamiser leurs villages et apporter des réponses à leurs questionnements dans leur vie quotidienne ;
- Permettre aux jeunes : enfants et adolescents vivant dans le monde rural de s'épanouir, tout en leur donnant la possibilité de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu.

Le respect de la personne, dans sa richesse, dans ses convictions, son histoire de vie sont la valeur première de l'association Familles Rurales de Jonchery sur Vesle et ses Environs.

2 – ORIENTATIONS ET PLAN D’ACTION

Notre plan d’action prend appui sur plusieurs axes de travail qui guident et constituent une véritable « feuille de route ». Ces axes se répartissent selon 4 grandes orientations principales :

ORIENTATION N°1 : MAINTENIR UN SERVICE DE QUALITE ET DEVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITES

Axe 1 : Maintenir un service de qualité

Axe 2 : Développer de nouvelles activités

ORIENTATION N°2 : AMELIORER NOTRE « COMMUNICATION » ET VEILLER A LA « PROMOTION » DE L’ASSOCIATION

Axe 1 : Maintenir la fréquentation de notre site Internet et de notre compte Facebook

Axe 2 : Créer toujours des supports de communication pertinents et efficaces

ORIENTATION N° 3 : AMELIORER NOTRE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Axe 1 : Travailler la question du bénévolat

Axe 2 : Impliquer davantage les adhérents

Axe 3 : Fédérer les équipes

ORIENTATION N°4 : ORGANISER NOTRE ACTION

Axe 1 : Planifier et organiser des rencontres régulières pour suivre le déroulement du projet associatif

Axe 2 : Mettre en place des commissions de suivi

2.1 – Orientation n°1 : Maintenir un service de qualité et développer de nouvelles activités

AXE 1 : MAINTENIR UN SERVICE DE QUALITE		
<p>Pourquoi ? Le nombre d'enfants et d'adhérents fréquentant l'association est continuellement en augmentation, aussi il nous semble pertinent de veiller à la bonne qualité des activités et des intervenants pour proposer des services adaptés. Il est important de proposer aux familles un accueil de qualité dans le respect de nos valeurs tout en étant vigilant au rythme des familles et des enfants.</p>		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Le ressenti des adhérents quant aux services qui leur sont proposés est recueilli	Créer un questionnaire destiné aux adhérents (horaires, satisfaction, qualité du service rendu...)	Au moins 70% des familles retournent le questionnaire
Un accueil de qualité est maintenu	Veiller à l'écoute et au dialogue avec la famille, notamment à l'arrivée et au départ de l'enfant	Au moins 80 % des adhérents/des familles sont satisfaits de l'accueil
Un service de qualité est maintenu	Suivre la fréquentation des différentes activités et des différents pôles	Nombre de participants par activité/pôle par rapport à n-1
	Continuer à former les salariés et les bénévoles	Nombre de jour de formation par salarié/bénévole
AXE 2 : DEVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITES		
<p>Pourquoi ? Les goûts et les envies évoluent de plus en plus rapidement, aussi nous devons rester à l'écoute des familles en leur proposant des activités et des services adaptés à leurs besoins et à leurs demandes. Le rôle de notre association de proximité est d'être en veille et de répondre aux besoins des familles grâce à notre souplesse et à notre adaptabilité.</p>		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Les idées des familles/enfants/jeunes sont recueillies et traitées	Mettre à la disposition des familles/enfants/jeunes une boîte à idées	10 à 20 idées/an sont ainsi recueillies Nombre d'idées qui aboutissent à un projet concret
De nouvelles activités adaptées aux familles leur sont proposées	Mette en place de nouvelles activités	Nombre de nouvelles activités par an Fréquentation de ces nouvelles activités

2.2 – Orientation n°2 : Améliorer notre « communication » et veiller à la « promotion » de l'association

AXE 1 : COMMUNIQUER AUTREMENT GRACE AUX NTIC ET AUX RESEAUX SOCIAUX		
Pourquoi ?		
Les canaux de communication évoluent sans cesse et pour améliorer notre communication, nous devons adapter nos moyens de communication au public ciblé. La communication de l'association doit évoluer et s'adapter pour améliorer sa visibilité.		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
La fréquentation du site Internet augmente	Promouvoir le site Internet	Le nombre de visites du site (statistiques) augmente de 50 % (/n-1)
	Veiller à la bonne administration régulière du site	100 % des actualités et des informations sont mises en ligne
La fréquentation du compte Facebook dédié aux Ados augmente	Promouvoir le compte Facebook	100 % des ados fréquentant le club ados sont « amis » du compte
AXE 2 : CREER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION PERTINENTS ET EFFICACES		
Pourquoi ?		
Communiquer est aujourd'hui essentiel pour faire connaître l'association et promouvoir les différents services qu'elle propose ; la qualité de cette communication est primordiale. C'est l'image même de l'association qui est donnée à voir à travers nos différents supports de communication ; aussi ceux-ci doivent-ils être à la hauteur du service proposé.		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
L'information est transmise à temps pour la diffusion	Mise en place d'une procédure de transmission entre les « opérationnels » et la personne chargée de l'administration du site	100 % des informations sont transmises à l'Administrateur au plus tard 15 jours avant la date de l'évènement
Des supports de communication pertinents sont créés	Veiller à « homogénéiser » les supports de communication	100 % des supports créés sont « homogènes »
Les moyens de communication sont multipliés	Envoyer directement des informations aux adhérents par mail/sms	100 % des adhérents qui le souhaitent sont contactés par mail/sms
	Créer un « journal » interne destiné aux adhérents	100 % des adhérents reçoivent le journal

2.3 – Orientation n°3 : Améliorer notre fonctionnement associatif

AXE 1 : TRAVAILLER LA QUESTION DU BENEVOLAT		
<p>Pourquoi ? Il est indispensable pour une association, et qui plus est, pour une association importante comme la nôtre, que les bénévoles soient et restent au cœur du projet. Une association, c'est avant tout des bénévoles au service d'un projet collectif. Sans les bénévoles, il n'y a pas d'association.</p>		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Les bénévoles sont accueillis dans de bonnes conditions	Créer un livret d'accueil	100 % des bénévoles ont reçu le livret d'accueil
	Créer une charte du bénévole	100 % des bénévoles ont eu connaissance de la charte
L'intégration du bénévole est favorisée	Organiser un temps de rencontre convivial	100 % des bénévoles participent à cette rencontre
AXE 2 : IMPLIQUER DAVANTAGE LES ADHERENTS		
<p>Pourquoi ? L'association ne doit pas devenir une simple association d'usagers. Il est important, pour que le travail de chacun prenne tout son sens, que les adhérents aient l'occasion et l'envie de s'impliquer.</p>		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Passer de l'adhérent-consommateur à l'adhérent-engagé	Informers tous les adhérents sur le bénévolat, les mobiliser sur le projet	Nombre d'adhérents qui s'impliquent dans la vie associative
AXE 3 : FEDERER LES EQUIPES		
<p>Pourquoi ? Notre association travaille aujourd'hui sur deux sites géographiquement distincts, ainsi que sur des pôles différents. Il est important de maintenir une certaine cohésion d'équipe, afin de maintenir et renforcer le projet associatif.</p>		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Maintien d'une cohésion d'équipe	Organiser des sessions de formation commune et des temps de rencontre conviviaux	100 % de l'équipe est présente
	Mettre en place une animation commune lors de la kermesse des familles	100 % de l'équipe participe à cette animation
	Mettre en place une action commune « innovante »	100 % de l'équipe adhère à ce projet
	Organiser des réunions de travail communes	1 réunion par semestre est organisée

2.4 – Orientation n°4 : Organiser notre action

AXE 1 : PLANIFIER ET ORGANISER DES RENCONTRES REGULIERES POUR SUIVRE LE DEROULEMENT DU PROJET ASSOCIATIF		
Pourquoi ? Ecrire un projet associatif n'est pas suffisant. Encore faut-il se donner les moyens de veiller à son bon déroulement pour pouvoir le réajuster au besoin.		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Planification et organisation de rencontres régulières	Prévoir des rencontres tous les 6 mois pour faire le point	2 rencontres par an sont organisées Nombre de participants à ces rencontres
AXE 2 : METTRE EN PLACE DES COMMISSIONS DE SUIVI		
Pourquoi ? Afin de ne pas surcharger de réunions les différents administrateurs, il est important de mettre en place des commissions de bénévoles qui seront chargées de suivre une orientation particulière du projet associatif en fonction de ses affinités, de ses compétences et du temps dont ils disposent.		
Résultats à atteindre	Actions à mettre en place	Indicateurs de résultats
Mise en place de commissions	Lister les différentes commissions à mettre en place et proposer des groupes de travail par orientation	1 commission par orientation est créée

POUR CONCLURE

Ces 4 orientations ainsi détaillées permettent aux administrateurs et aux responsables d'inscrire l'action de l'association dans la durée, en fonction de ses finalités sur son territoire.

Définir ainsi les différentes actions de l'association permet aussi de déterminer les moyens humains, financiers et matériels à mettre en œuvre pour les réaliser.

Ce projet associatif n'est qu'une trame, et de nombreuses idées d'actions et/ou de projets ont d'ores et déjà été mentionnées au cours de nos différentes réunions de travail avec les administrateurs, les adhérents et les salariés.